ART. 14 N° CD1172

## ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -  $(\mathrm{N}^\circ$  443)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º CD1172

présenté par M. Pierre Cazeneuve, rapporteur

## **ARTICLE 14**

À l'alinéa 28, insérer après le mot :	
« ouvrage »,	
le mot :	
« flottant ».	

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.